



# BULLETIN FÉDÉRAL

DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

---

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR FÉDÉRAL

Lundi 17 mai 2021 • Visioconférence

Vendredi 28 mai 2021 • Siège fédéral, Ivry-sur-Seine

**À vélo tout est plus beau !**

N° 162

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

12, rue Louis Bertrand - CS 80045 - 94207 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. 01 56 20 88 88 - CCP Paris 3921 44Z - Site Internet : [www.ffvelo.fr](http://www.ffvelo.fr)  
Reconnue d'utilité publique depuis le 30/10/1978 / Agréée du ministère du Tourisme depuis le 28/06/1991 / Agréée du ministère des Sports depuis le 30/11/1964  
Délégation par l'État pour l'activité « Cyclotourisme » depuis le 04/04/2006

# COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR FÉDÉRAL

Lundi 17 mai 2021 • Visioconférence

## PRÉSENTS

1. **Élus** : François BEAUDOUIN, Yves BIGEL, Jean-Marie BROUSSE, Martine CANO, Ghislaine CHARTON, Patrice DELGA, Marie-Christine DUDRAGNE, Christophe DUFOUR, Nicolas EDUIN, Stéphane GIBON, Dominique LAMOULLER, François MANENT, Christian PROPONET, Claude ROBILLARD, Denis VITIEL, Claude-Hélène YVARD-GUERMONPREZ.
2. **Siège fédéral** : Nicolas LEROY – Directeur de la Fédération, Isabelle GAUTHERON – Directrice technique nationale.

## POUVOIRS

- » Jusqu'à 18 h 30, Yann SARRET à Stéphane GIBON, présent à partir de 18 h 30.
- » Pascal LANDAIS à Claude-Hélène YVARD-GUERMONPREZ.

## SOMMAIRE

<b>1. Validation du compte rendu de la réunion du Comité directeur du 19 mars 2021</b> .....	<b>2</b>
<b>2. Vie fédérale</b> .....	<b>2</b>
2.1 - Séminaire avec les structures	
<b>3. Manifestations</b> .....	<b>3</b>
3.1 - Prochaines organisations des Semaines fédérales	
3.2 - Report des Cyclomontagnardes	
<b>4. Partenariats et relations extérieures</b> .....	<b>3</b>
4.1 - Point de situation avec les Voies navigables de France	
4.2 - Dépôt d'une nouvelle marque	
4.3 - Bourse jeunes voyageurs	

## 1 VALIDATION DE COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU 19 MARS 2021

Le compte rendu du Comité directeur du 19 mars (cf Bulletin fédéral N°161) a été validé à la majorité par les élus au travers d'un vote par messagerie électronique, confirmé par vote à l'unanimité lors de la réunion du 17 mai 2021.

## 2 VIE FÉDÉRALE

### 2.1 : SÉMINAIRE AVEC LES STRUCTURES

Le séminaire prévu entre les membres du Comité directeur fédéral et les Président(e)s de Comités régionaux et départementaux de la Fédération française de cyclotourisme ne pourra pas se tenir en présentiel, comme initialement prévu, le samedi 29 mai à Paris, compte tenu des mesures en vigueur concernant la restauration. À la place, les structures ont été conviées à l'une des deux réunions proposées en visioconférence, soit le samedi 29 mai de 9 h à 12 h, soit le lundi 31 mai de 17 h à 20 h. Le Gravel, les longues distances, la reprise de nos organisations dans le cadre du contexte sanitaire, les relations avec les structures, les organisations jeunes sont les sujets retenus pour ces deux réunions. Le tiers de chaque réunion sera consacré à un temps d'échanges.

## 3 MANIFESTATIONS

### 3.1 : PROCHAINES ORGANISATIONS DES SEMAINES FÉDÉRALES

Concernant la Semaine fédérale de Valognes, les inscriptions en hausse depuis début mai, devraient permettre d'atteindre l'équilibre financier.

Pour rappel :

- 2022 : Loudéac (22),
- 2023 : Pont-à-Mousson (57),
- pour 2024, le dossier de candidature de Roanne (42) est en cours de constitution mais il n'est pas encore validé.

### 3.2 : REPORT DES CYCLOMONTAGNARDES

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, de la réserve de nombreux institutionnels, et face aux multiples incertitudes de l'évolution sanitaire, les organisateurs proposent l'annulation de l'ensemble des Cyclomontagnardes programmées cette année et leur report à la saison 2022.

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	Unanimité	0	0

## 4 PARTENARIATS ET RELATIONS EXTÉRIEURES

### 4.1 : POINT DE SITUATION AVEC LES VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

Voies navigables de France (VNF) font partie de nos interlocuteurs compte tenu de notre pratique le long des voies d'eau. La convention liant Voies navigables de France et le Comité national olympique et sportif français est en cours d'actualisation. Le protocole date de 2017 et, en collaboration avec les fédérations des sports de nature, le CNOSF a souhaité le remettre à jour. Diverses réunions entre celui-ci et les fédérations ont eu lieu, puis une réunion avec VNF le 17 mars 2021. La mise à jour de la convention est prévue courant de l'année 2021. VNF construit et structure son offre en termes de tourisme fluvial. Pour ce faire, ils ont lancé une enquête auprès des fédérations concernées via Google Forms. Ce questionnaire sur nos pratiques a fait l'objet d'une concertation entre élus du Comité directeur et a permis d'alimenter les réflexions. Il a été suivi de deux entretiens d'une heure et demie avec un bureau d'études de VNF pour compléter les informations.

Une réunion entre VNF et le collectif « Seine à vélo », auquel la Fédération appartient a eu lieu le 17 mai, pour évoquer, d'une part, la compatibilité du tracé de la V33 souhaité par les associations de cyclistes avec le projet de canal à grand gabarit Bray-Nogent, et d'autre part sur un certain nombre de points particuliers du tracé : la continuité de la voie cyclable entre Crancey et Nogent-sur-Seine dans l'Aube, le passage par le futur barrage de Beaulieu et la rive sud de Seine entre La Tombe et Montereau en Seine-et-Marne.

### 4.2 : DÉPÔT D'UNE NOUVELLE MARQUE

La Fédération vient de déposer un dossier à l'INPI (Institut national de la propriété intellectuelle), une nouvelle marque et le logo correspondant, liés aux nouvelles activités proposées.

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	Unanimité	0	0

### 4.3 : BOURSES JEUNES VOYAGEURS

En raison de la situation sanitaire, il n'y a pas eu en 2020, de bourse du « Jeune voyageur international », mais des projets nationaux et « solidaires ». Plusieurs partenariats ont été conclus avec le voyage des Frères Dynamo, et le tour de France en vélo cargo de Louise et Océane. Plusieurs rencontres sur leur itinéraire sont programmées et un retour est attendu en termes de communication.

Deux autres dossiers ont été présentés : celui de François POURCHASSE et celui de Maël FLEURET. Ils abordent tous deux des problématiques environnementales. Le Comité directeur décide d'attribuer une bourse de 500 euros pour chacun des deux autres dossiers.

Un troisième dossier n'a pas été retenu car pas suffisamment abouti.

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	Unanimité	0	0

# COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR FÉDÉRAL

Vendredi 28 mai 2021 • Siège fédéral, Ivry-sur-Seine

## PRÉSENTS

- 1. Élus :** Yves BIGEL, Jean-Marie BROUSSE, Martine CANO, Ghislaine CHARTON, Patrice DELGA, Marie-Christine DUDRAGNE, Christophe DUFOUR, Nicolas EDUIN, Stéphane GIBON, Dominique LAMOULLER, François MANENT, Christian PROPONET, Claude ROBILLARD, Yann SARRET, Denis VITIEL, Claude-Hélène YVARD-GUERMONPREZ.
- 2. Siège fédéral :** Nicolas LEROY – Directeur de la Fédération, Isabelle GAUTHERON – Directrice technique nationale.

## POUVOIRS

- » François BEAUDOUIN à Yves BIGEL.
- » Pascal LANDAIS à Claude-Hélène YVARD-GUERMONPREZ.
- » Yann SARRET à Martine CANO à partir de 20 h 00.

## SOMMAIRE

<b>1. Vie fédérale</b> .....	<b>6</b>
1.1 - Validation du tableau général de la composition des commissions	
1.2 - Création de la commission Financière	
1.3 - Tenue des élus fédéraux	
1.4 - Réflexion sur le fonctionnement fédéral	
1.5 - Fonctionnement entre le Comité directeur fédéral et les structures	
1.6 - Point de situation de l'Assemblée générale de Nevers (58)	
1.7 - Mise à jour des brevets fédéraux longues distances	
1.8 - Cahier des charges label longues distances	
1.9 - Nouvelles associations de vélo, comment allez les chercher	
1.10 - Convention pré-accueil	
1.11 - Nouvelles modalités d'agrément pour les Écoles françaises de vélo	
<b>2. Finances</b> .....	<b>9</b>
2.1 - Premiers retours des dossiers de subventions ANS	
2.2 - Centre nature « Quatre vents » : point des travaux et logistique	
2.3 - Travaux d'isolation du siège	
<b>3. Assurances</b> .....	<b>10</b>
3.1 - Résultat de l'appel d'offres	
<b>4. Communication et relations extérieures</b> .....	<b>11</b>
4.1 - Base Gravel et VTT de Rasteau dans le Vaucluse	
4.2 - Partenariat avec Vélo en Grand	
4.3 - Plan de communication fédérale	
4.4 - Débat sur les partenariats	
<b>5. Questions diverses</b> .....	<b>13</b>
5.1 - Commission Culture et Patrimoine	
5.2 - Récompenses fédérales et Jeunesse et Sports	
5.3 - Licence Sports	
5.4 - Appel à candidatures AG fédérale de Nevers (58) des 4 et 5 décembre 2021	

## 1 VIE FÉDÉRALE

### 1.1 - VALIDATION DU TABLEAU GÉNÉRAL DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS

Le tableau général de la composition des commissions, dans sa dernière version est validé. Un nouveau membre intègre la commission communication. Il va apporter une aide à la technique informatique grâce à sa formation professionnelle. Il s'agit de Philippe CUETTE de Pont-à-Mousson (54).

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	Unanimité	0	0

### 1.2 - COMMISSION FINANCIÈRE

Président : Jean-Marie BROUSSE.

Membres : Gérard GOUTTE, Brigitte LAMOULLER et Alain PIERRES.

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	Unanimité	0	0

### 1.3 - TENUE DES ÉLUS FÉDÉRAUX

Actuellement les anciens élus sont en possession d'une tenue fédérale composée de 2 polos manches courtes, 1 polo manches longues, 1 gilet multi-poches et une chemise ou chemisier manches courtes.

Il est proposé d'équiper les nouveaux membres du comité directeur de la même dotation et d'équiper les anciens élus d'une chemise ou chemisier à manches courtes qui ne nécessite pas de repassage, plus aisé lors des déplacements.

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	Unanimité	0	0

### 1.4 - RÉFLEXION SUR LE FONCTIONNEMENT FÉDÉRAL

Actuellement, la Fédération a un exercice comptable qui court du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin de l'année suivante. Lors de l'audit réalisé par le ministère de la Jeunesse et des Sports, la remarque suivante nous a été faite : « Il peut être envisagé de réaliser une situation intermédiaire au 31 décembre afin de faciliter la déclaration des coûts justifiés de la CPO et d'un point de vue plus général sur le fonctionnement de la Fédération. ».

La loi ne fixe pas de date de clôture des exercices comptables, sauf pour un professionnel libéral. Dans tous les autres cas, il est possible de choisir la date de clôture lors de la création de l'entreprise et de sa déclaration d'activité. Le choix de la date de fin de l'exercice comptable est libre, il est possible de clore l'exercice à n'importe quel moment. L'exercice comptable doit obligatoirement durer 12 mois. Le fonctionnement de la Fédération lié à la prise de licences et au calendrier des organisations se fait plutôt par année civile. L'hypothèse d'un exercice comptable en année civile présenterait l'avantage d'une meilleure lisibilité et l'inconvénient d'organiser une assemblée générale statutaire au printemps, période où nos clubs sont en pleine activité. Par contre, elle pourrait avoir lieu en visioconférence. La Fédération pourrait conserver un week-end de décembre, avec la journée du samedi consacrée à des échanges sur des thèmes divers et variés, et la journée du dimanche pour la remise de récompenses et autres sujets éventuellement. Après débat, une étude va être menée avec les commissions Administrative et Juridique / Financière, sur l'éventualité ou non de cette nouvelle organisation pour l'Assemblée générale.

### 1.5 - FONCTIONNEMENT ENTRE LE COMITÉ DIRECTEUR FÉDÉRAL ET LES STRUCTURES

La commission Relations avec les structures traite les sujets suivants, sous forme de groupe de travail :

- le rôle et les missions des Comités régionaux,
- l'aide aux structures,

- la communication entre la Fédération et ses structures,
- le rôle, missions et accompagnement des clubs et des CoDep par rapport à la politique fédérale et par rapport à leur environnement,
- la professionnalisation et la valorisation du bénévole.

Ce groupe de travail qui intègre des présidents de CoReg a pour mission de faire rapidement des propositions concernant une meilleure définition des missions des CoReg.

La volonté est de renforcer la connexion entre le Comité directeur et les CoReg pour avoir une meilleure déclinaison de la politique fédérale, mais aussi d'avoir les remontées de la vie opérationnelle dans les clubs afin de mieux définir cette politique.

Un « cercle » réunissant l'ensemble des présidents de CoReg, s'est constitué et a fait remonter au Comité directeur fédéral un certain nombre de points :

- formation aux outils collaboratifs,
- mise en place des sites Internet des structures selon la charte fédérale,
- logiciels de visioconférence,
- utilisation de logiciels de comptabilité.

### **1.6 - POINT DE SITUATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE NEVERS (58)**

Le 20 mai dernier, Jean-Marie BROUSSE, Claude-Hélène YVARD-GUERMONPREZ et Nicolas LEROY ont rencontré à Nevers, le Comité départemental de la Nièvre et le club de la Jeune garde nivernaise, organisateurs de l'Assemblée générale et les responsables de la « Maison », lieu où se déroulera l'assemblée. Un point a été fait sur le déroulé de la manifestation et les locaux mis à disposition, les questions financières et techniques ont été abordées.

Les locaux proposés sont spacieux : la grande salle où se déroulera la séance plénière fait 950 places.

La participation à l'Assemblée générale lors d'une année non électorale réunit moins de 400 personnes. Il existe donc la possibilité de laisser un siège sur deux, si nous étions contraints encore à des mesures sanitaires. Une petite salle est mise à disposition pour la tenue d'un atelier thématique. La commission Électorale aura un petit espace. Le hall, très spacieux, permet la mise en place des différents stands.

Les repas, auront lieu dans une salle des sports, à proximité : le nombre de repas de midi sera par contre limité à 330 personnes.

Le montant du devis avec les prestations techniques et mise à disposition de matériel s'élève à 12 600 euros TTC. L'objectif du Comité directeur et des organisateurs est que cette assemblée générale se déroule en présentiel dans les meilleures conditions. Tout est mis en œuvre pour y parvenir. Une participation en distanciel en parallèle est actuellement à l'étude, même si ce n'est pas le but premier recherché.

### **1.7 - MISE À JOUR DES BREVETS FÉDÉRAUX LONGUES DISTANCES**

La commission Longues distances propose une simplification du cahier des charges des brevets fédéraux longues distances, qui se traduit par un alignement avec les Randonneurs mondiaux. Les propositions de modifications concernent une simplification pour les organisateurs avec la non obligation de faire des envois postaux, les modalités de pointage en adéquation avec les technologies numériques utilisées aujourd'hui, la simplification de l'homologation avec la possibilité de la faire par voie numérique, le libre choix entre le brevet fédéral de 1 000 km et le brevet fédéral de 2 500 kilomètres.

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	Unanimité	0	0

### **1.8 - CAHIER DES CHARGES LABEL LONGUES DISTANCES**

Suite au vote lors de la réunion de mars 2021, un cahier des charges pour le nouveau label « Longues distances » est proposé mettant en avant les points suivants :

- la qualité de l'accueil pour tous les participants,

- des parcours touristiques sûrs et reconnus,
- des services en adéquation avec les souhaits des participants,
- une simplification des inscriptions et une tarification abordable.

Ce label servira de base pour la création d'un calendrier des randonnées « Longues distances » labellisées dès 2022. Il s'accompagnera d'actions de manifestations spécifiques. Les objectifs sont notamment d'accompagner les organisateurs dans leur logistique et la promotion de leur(s) événement(s), de créer une entité dont la Fédération fera la promotion dans les médias à l'extérieur de notre mouvement.

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	Unanimité	0	0

### 1.9 - NOUVELLES ASSOCIATIONS DE VÉLO, COMMENT ALLER LES CHERCHER

De nouvelles associations liées à la pratique du vélo se créent très régulièrement. Un membre de la commission Administrative et Juridique, René CODANI, procédait à l'analyse des Bulletins officiels, extrayait les références des associations et transmettait l'information aux présidents de CoDep, en vue de créer le lien. Depuis le décès de René, le sujet est tombé en désuétude. Or aller chercher les nouvelles associations constitue une priorité. Comment pouvons-nous nous organiser pour démarcher ces nouvelles structures, qui se montent dont certaines en dehors de tout cadre légal ? Deux actions sont envisagées : identifier un bénévole qui reprend la suite du travail de René CODANI. Il semblerait que l'analyse du Bulletin officiel des associations puisse se faire via des mots clés et donc la tâche serait assez rapide et une autre source d'informations réside dans les réseaux sociaux. Chaque élu concerné (longue distance, VTT, Gravel, pratique féminine, ou tout simplement pratique du vélo...) pourrait les répertorier dans un fichier en ligne, les joindre, puis ces associations pourraient être abordées par le président de CoDep.

**Validation à l'unanimité de la démarche proposée.**

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	Unanimité	0	0

### 1.10 - CONVENTION « PRÉ-ACCUEIL »

Le Comité directeur souhaite mettre en avant la convention « Pré-Accueil » dans les clubs, pour favoriser l'adhésion de nouveaux licenciés. Un énorme travail est réalisé dans ce domaine depuis de très nombreuses années, par Christian HUORT, qui aurait besoin d'un soutien. Un appel est lancé pour trouver des bénévoles afin de l'aider dans sa tâche.

Une nouvelle appellation et la refonte des documents y afférents sont à l'étude pour impulser une dynamique. Toutes les idées sur la nouvelle appellation sont les bienvenues. Après débat, il est proposé le principe de six sorties dans le cadre de cette convention au lieu des dix initiales, à faire dans un délai de trois mois maximum, par souci de simplification.

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	14	0	4
	Jean-Marie BROUSSE, Martine CANO, Ghislaine CHARTON, Patrice DELGA, Marie-Christine DUDRAGNE, Christophe DUFOUR, Nicolas EDUIN, Stéphane GIBON, Dominique LAMOULLER, François MANENT, Denis VITIEL Claude-Hélène YVARD-GUERMONPREZ.		François BEAUDOUIN, Yves BIGEL, Christian PROPONET, Yann SARRET.

## 1.11 - NOUVELLES MODALITÉS D'AGRÈMENTS POUR LES ÉCOLES FRANÇAISES DE VÉLO

Plusieurs écoles qui avaient un renouvellement de leur agrément en décembre 2021 ont complété des formulaires distincts (bilan 2020 et formulaire agrément 2021) mais avec des informations identiques : équipe d'encadrants, effectifs à août 2020 à janvier 2021. D'autres écoles cyclo ont basculé en École française de vélo sans fournir le moindre document.

Un sondage national réalisé auprès des structures fait apparaître des retours négatifs, notamment la mise en place de formulaires comprenant 12 annexes, qui a été ressentie comme une lourdeur administrative sans plus-value.

Ce problème serait récurrent chaque année pour un tiers des écoles qui doivent renouveler leur agrément.

Pour éviter cette lourdeur, il est proposé de regrouper les demandes de renouvellement et d'agrément dans un seul et unique formulaire en ligne qui servira également pour le challenge. Cela aura également un côté vertueux sur le fait de remplir ce questionnaire de fin de saison avant le 30 novembre et obtenir ainsi automatiquement le renouvellement de son agrément pour l'année suivante. Plus aucun agrément ne sera délivré pour trois ans.

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	Unanimité	0	0

## 2 FINANCES

### 2.1 - PREMIERS RETOURS DES DOSSIERS DE SUBVENTIONS ANS

Isabelle GAUTHERON fait un point sur les premiers retours des dossiers de subventions ANS (Agence nationale du sport). La campagne s'est arrêtée le 28 mai à minuit : 122 dossiers ont été transmis : 37 concernent des comités départementaux, 10 concernent des comités régionaux, 72 des clubs. Le montant global de l'enveloppe attribuée est de 620 000 euros.

La période d'instruction des dossiers va du 31 mai au 10 juin. La commission nationale se réunit le 16 juin et la transmission des propositions à l'Agence interviendra le 19 juin.

### 2.2 - CENTRE NATURE « QUATRE VENTS » : POINT DE SITUATION SUR LES TRAVAUX

Le projet en cours au Centre nature « Quatre vents » concernait la mise en œuvre et l'aménagement du gîte (dénomination de l'ancien bâtiment) pour faire des chambres avec toutes les commodités. Ce projet a été déposé pour une demande de subvention auprès de la région Auvergne-Rhône-Alpes avec l'aide d'un cabinet conseil commandité par le CNOSF qui prend part pour 50 % du financement. Soit 5 000 euros pour la Fédération. Il a été validé par le Comité directeur fédéral.

Avec l'arrivée d'un nouveau responsable du service Sécurité incendie dans le Puy-de-Dôme, le centre a été requalifié ce qui nous oblige à refaire et à recâbler les deux bâtiments (hôtel et gîte) recevant du public et notamment la nuit. Ce point est prévu dans le projet (entre 75 000 et 90 000 euros). L'autre incidence non négligeable est la présence d'un personnel qualifié en permanence toutes les nuits avec un impact financier sur la masse salariale (30 000 euros toutes charges par an), ce que la Fédération souhaite éviter.

Suite à plusieurs réunions intervenues, les 5 et 6 mai, avec le maire (qui n'accorde la dérogation d'exploitation des anciens bâtiments - le gîte - que jusqu'au 31 décembre 2021) et l'architecte, une solution nouvelle a émergé. Après analyse de la situation, le projet de réaménagement du gîte et sa réhabilitation est trop onéreuse. L'option qui est née au cours de cet entretien conduirait à ne plus héberger de public en couchage la nuit dans l'ancien bâtiment et de donner au centre une autre orientation. Les pistes évoquées non exhaustives sont les suivantes :

- la création d'un centre national de formation du cyclotourisme (déjà en cours),
- la gestion de certaines activités du siège fédéral,

- la création au deuxième étage de bureau et d'une salle de réunion conservée du projet initial,
- la création de studios pour héberger le personnel du centre (il est de plus en plus difficile de trouver des saisonniers sans hébergement),
- la création d'une zone de stockage pour le matériel, bureaux pour le personnel.

Un recrutement a été réalisé au début mai au centre, pour partager les tâches de gestion et de direction. Pour compenser il faudrait installer quatre nouveaux chalets supplémentaires ce qui est moins onéreux que les travaux de rénovation importants. Ces pistes nous permettraient de ne plus être soumis aux contraintes lourdes liées à la sécurité citées dans le premier paragraphe ci-dessus. Ces évolutions seront portées au niveau du dossier de demande de subvention en cours.

Il est proposé une modification de la grille des tarifs 2021 au niveau du prix des repas dès le 1<sup>er</sup> juin, de passer de 16 à 17 euros en raison du surcoût engendré sur tous les achats de denrées en lien avec la crise sanitaire, avec maintien de la même différenciation pour les personnes extérieures au centre (non FFCT).

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	17	0	1 Stéphane GIBON

### 2.3 - TRAVAUX AU SIÈGE FÉDÉRAL À IVRY-SUR-SEINE (94)

Depuis plusieurs années, des travaux d'isolation thermique et phonique, doivent être réalisés au siège fédéral, à la fois pour l'amélioration énergétique, pour améliorer le confort des salariés et assurer le bon entretien des bâtiments dont la Fédération est propriétaire. Le principe de réaliser ces travaux a été validé plusieurs fois par le Comité directeur fédéral, mais ce chantier implique une étude préalable des différents devis et solutions techniques. Il est donc décidé de constituer un groupe de travail composé de Nicolas LEROY, directeur du siège, Stéphanie CALLUAUD, comptable, Jean-Marie BROUSSE, Gérard GOUTTE, Dominique LAMOULLER et Denis VITIEL. Une réunion est programmée le 29 juin au siège fédéral.

## 3 ASSURANCES

*Rappel de la réglementation en vigueur Article L321-4 du Code du sport : Les associations et les fédérations sportives sont tenues d'informer leurs adhérents de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer. Article L321-5 du Code du sport : Les fédérations sportives agréées peuvent conclure des contrats collectifs d'assurance visant à garantir les associations affiliées et leurs licenciés dans les conditions prévues aux articles L. 321-1, L. 321-4, L. 321-6 et L. 331-10. Ces contrats ne peuvent être conclus qu'après appel à la concurrence.*

### 3.1 - RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES

En ce qui concerne les caractéristiques du contrat que la Fédération a sollicité, il est identique à celui de 2021 avec néanmoins deux demandes complémentaires (remontées de clubs) :

1. Prise en charge des dommages matériels en cas d'accidents sur le trajet domicile-travail ;
2. Création d'options A et B supplémentaires couvrant les non licenciés selon la formule « Petit braquet » (aujourd'hui « Mini braquet » uniquement).

Nicolas EDUIN rappelle la volonté de la Fédération de trouver un assureur à même de gérer ses risques et de répondre à ses demandes :

- contenir le plus possible l'augmentation de tarifs,
- maintenir le faible écart entre « Mini braquet » et « Petit braquet »,
- promouvoir les avantages de la formule « Grand braquet »,

- inciter les assureurs à s'engager sur le tarif le plus longtemps possible pour éviter une résiliation en cours de contrat,
- si l'engagement de tarifs ne peut aboutir, obtenir un préavis de résiliation de 9 mois au lieu de 6 (plus de temps pour la Fédération pour trouver un autre assureur).

Neuf compagnies d'assurances ont été sollicitées dans la cadre de cet appel d'offres, quatre ont répondu positivement. Elles ont toutes été étudiées de manière individuelle.

Cette procédure s'est faite dans un contexte de sinistralité élevée et d'augmentation généralisée des tarifs. Les négociations, pour éviter une hausse trop importante des tarifs et obtenir un engagement sur une période minimale de deux ans, furent ardues.

Le Comité directeur fédéral a dû se prononcer sur trois compagnies : Axa, Groupama, et MMA.

	AXA	MMA	GROUPAMA	ABSTENTION
VOTE	<b>11</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
	Jean-Marie BROUSSE, Martine CANO, Marie-Christine DUDRAGNE, Christophe DUFOUR, Nicolas EDUIN, Stéphane GIBON, Dominique LAMOULLER, Pascal LANDAIS, Claude ROBILLARD, Denis VITIEL, Claude-Hélène YVARD-GUERMONPREZ.	François BEAUDOUIN, Yves BIGEL, Ghislaine CHARTON, Patrice DELGA, Yann SARRET.		François MANENT, Christian PROPONET.

Le choix du Comité directeur s'est finalement porté sur Axa, pour la période 2022 – 2025. La hausse des tarifs demeure limitée, notamment sur le « Petit braquet » souscrit par plus de 80 % des adhérents. La commission Assurances souhaite faire la promotion du « Grand braquet ». Pour la gestion des dossiers, l'interlocuteur demeurera le cabinet Amplitude Assurances (Philippe Garrigues et Céline Gomis), à Toulouse.

## 4 COMMUNICATION ET RELATIONS EXTÉRIEURES

### 4.1 - BASE GRAVEL ET VTT DE RASTEAU DANS LE VAUCLUSE

La Fédération vient de labelliser la base de Rasteau dans le Vaucluse. Il s'agit de la première base fédérale dédiée à la pratique du Gravel en France. À titre exceptionnel, il est proposé la gratuité du coût de la labellisation pour une durée d'un an.

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
VOTE	<b>16</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
	François BEAUDOUIN, Yves BIGEL, Jean-Marie BROUSSE, Martine CANO, Ghislaine CHARTON, Patrice DELGA, Christophe DUFOUR, Nicolas EDUIN, Stéphane GIBON, Dominique LAMOULLER, Pascal LANDAIS, François MANENT, Christian PROPONET, Claude ROBILLARD, Yann SARRET, Denis VITIEL.		

## 4.2 - PARTENARIAT AVEC VÉLO EN GRAND

Un partenariat est proposé pour l'évènement « Vélo en grand », organisé par la société Chlorobike, qui doit se dérouler du 17 au 19 septembre en Seine-et-Marne sur le site de l'île de loisirs Jablines-Annet. Les négociations ayant duré jusqu'aux derniers jours le texte n'a pu être étudié avant le comité ; il est présenté en séance et validé sous réserve de conformité avec nos chartes.

## 4.3 - PLAN DE COMMUNICATION FÉDÉRALE

La commission Communication propose un nouveau plan de communication fédérale à quatre ans, avec des ajustements liés au *Projet sportif fédéral*. Il comprend plusieurs axes :

- des services aux licenciés,
- des actions de communication vis à vis du grand public et des institutionnels,
- l'élaboration de partenariats,
- l'accompagnement de l'ensemble des structures de la Fédération.

Ce plan prévoit un certain nombre d'outils (numériques), d'actions de formation auprès de nos structures, des campagnes de promotion auprès du grand public, des publics spécifiques et des médias généralistes.

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
<b>VOTE</b>	<b>17</b> François BEAUDOUIN, Yves BIGEL, Jean-Marie BROUSSE, Martine CANO, Ghislaine CHARTON, Patrice DELGA, Marie-Christine DUDRAGNE, Christophe DUFOUR, Nicolas EDUIN, Stéphane GIBON, Dominique LAMOULLER, Pascal LANDAIS, François MANENT, Christian PROPONET, Claude ROBILLARD, Yann SARRET, Claude-Hélène YVARD-GUERMONPREZ.	<b>0</b>	<b>1</b> Denis VITIEL

Yves BIGEL fait un point sur l'état d'avancement du projet d'application mobile dont tous les services seraient offerts à tous les licenciés (accès à *veloenfrance.fr*, aux partenaires de la Fédération, à la prise de la licence). Les licenciés bénéficieraient d'un accès gratuit, les non-licenciés devraient payer pour accéder à certaines fonctions. Le cahier des charges a été envoyé en fin de journée aux membres du Comité directeur fédéral. Yves BIGEL précise qu'il sera envoyé à une liste de prestataires potentiels fin juin. Le résultat de cette consultation sera connu lors de la réunion du mois d'octobre et le Comité directeur sera amené à prendre des décisions en fonction de ces retours. Le *Cahier des charges* est amené à évoluer, tout comme, l'application Web / mobile, en fonction des choix qui seront retenus.

## 4.4 - DÉBAT SUR LES PARTENARIATS

Suite à différents contacts et différentes propositions il est important que les membres du Comité directeur et présidents de commissions connaissent les règles simples et les textes qui permettent de fixer le cadre d'un partenariat et par la suite la validation de convention ou de projet avec les partenaires.

Le but de cet échange est de favoriser une meilleure approche et compréhension de la politique fédérale et le positionnement face à de nombreuses sollicitations.

Les textes de référence qui se trouvent dans la base documentaire peuvent non seulement être lus mais aussi utilisés auprès de nos structures, dans des commissions lorsque les questions se posent et ce n'est pas rare.

De ce fait chaque membre du Comité directeur est à même de s'interroger sur ces éléments, ce qui est légitime. Il s'agit bien sûr de statuts mais aussi de la Charte des organisations et de la Charte sur la publicité.

Ces textes ont été adoptés par les clubs en AG et parfois plusieurs fois en fonction des évolutions. Le sujet sera abordé plus largement ultérieurement.

## 5 QUESTIONS DIVERSES

### 5.1 - COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE

Le fascicule « *Unité histoire de la Fédération* », rédigé par Raymond HENRY est distribué à tous les présents; destiné en priorité aux éducateurs, il peut être demandé par toutes les structures pour mieux faire connaître notre mouvement et ses spécificités. Des exemplaires sont disponibles sur demande au siège fédéral. Un nouveau chapitre est à envisager par la commission Culture et Patrimoine, cette Histoire s'arrêtant en 2008. Il est important que cette unité histoire soit diffusée lors des stages de formation de la Fédération et à tous les niveaux. Nos cadres et nos dirigeants doivent savoir d'où vient le cyclotourisme, surtout dans le contexte du centenaire de la Fédération française de cyclotourisme en 2023. Les perspectives de nombreuses nouveautés pour promouvoir le cyclotourisme ne seront fiables que si elles s'appuient sur notre passé et notre histoire. Ils sont à l'origine de nos règlements et contribuent à une certaine déontologie bien distincte du monde de la compétition.

Le dossier de demande d'édition philatélique pour le centenaire de la Fédération a été transmis aux services *Philaposte*.

### 5.2 - RÉCOMPENSES FÉDÉRALES ET JEUNESSE ET SPORTS

Il est nécessaire de valoriser les bénévoles qui œuvrent au sein de la Fédération. Pour mémoire, il existe un certain nombre de récompenses fédérales, qui correspondent à des critères précis : durée et niveau d'engagement et ancienneté : le Mérite du cyclotourisme, la Reconnaissance fédérale, la Médaille de Bronze, la Médaille d'Argent, la Médaille d'Or, la Plaque Jacques Faizant.

Les demandes peuvent se faire en ligne à partir de la gestion documentaire du site fédéral. Pour tout renseignement, contacter Jean-Marie BROUSSE

Il existe d'autres récompenses pour valoriser le travail d'un bénévole, notamment les médailles Jeunesse et Sports et de l'Engagement associatif. Il existe trois niveaux :

- la Médaille de Bronze,
- la Médaille d'Argent,
- la Médaille d'Or.

Pour tout renseignement pour constituer un dossier, contacter Nicolas EDUIN.

Concernant les actions en matière de sécurité routière, le Ruban bleu de la sécurité peut être attribué, à une structure, à une collectivité. Pour tout renseignement sur les modalités pour constituer un dossier, contacter Denis VITIEL.

Chaque président de commissions au même titre que les présidents de structures et de clubs peuvent présenter des candidats à ces récompenses.

### 5.3 - LICENCE SPORTS

Martine CANO fait un point d'information suite à sa rencontre avec la ministre des Sports : le dossier concernant la licence Sport a de nouveau été exposé à la ministre et à son directeur de cabinet ; nous sommes toujours dans l'attente d'un retour.

Autres sujets évoqués avec la ministre : la reprise des activités, le *Savoir Rouler à vélo* et le pass'Sports.

### 5.4 - APPEL À CANDIDATURES AG FÉDÉRALE DE NEVERS (58) DES 4 ET 5 DÉCEMBRE 2021

L'Assemblée générale de la Fédération française de cyclotourisme se tiendra les 4 et 5 décembre à Nevers (58). Il est nécessaire de procéder à l'élection complémentaire du Comité directeur fédéral. Celui-ci doit être composé de 19 membres dont 5 féminines. Il est actuellement composé de 18 membres dont 4 féminines. Nous procédons donc à un appel à une candidature féminine.

Les candidatures doivent parvenir au siège fédéral **avant le vendredi 15 octobre 2021 dernier délai**. La candidature doit être formulée par écrit sur un modèle établi par le bureau et adressée à la présidente de la Fédération en recommandé avec avis de réception au siège de la Fédération. Le formulaire sera disponible au siège de la Fédération, à compter du mercredi 22 septembre 2021.



**Responsables :** Martine CANO et Claude-Hélène YVARD-GUERMONPREZ - N° ISSN : 1634-5290

**Diffusion :** membres du Comité directeur, chargés de mission, membres des commissions nationales et conseils disciplinaires, présidents de Comités régionaux et départementaux, présidents de clubs, Centre nature « Quatre vents », représentants départementaux élus des membres individuels.

**Président d'honneur :** Jean-Michel AUTIER.